

Prise de position du PS, par Laurent Duding, au sujet du rapport du Conseil d'État : 18.027, nouvelle halte ferroviaire de La Fiaz, à l'ouest de La Chaux-de-Fonds

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

Disons-le d'emblée, le projet de réouverture de la halte ferroviaire de la Fiaz située en ouest de La Chaux-de-Fonds trouvera un soutien unanime au sein du groupe socialiste.

Nous avons depuis l'origine de la démarche apporté notre appui à cet investissement, notamment dans le cadre du législatif de la Ville de La Chaux-de-Fonds lors du traitement du 1^{er} projet en 2011, puis en juin dernier lors des débats en lien avec le présent rapport.

Le rapport du Conseil d'État, avant tout technique, a été débattu efficacement dans le cadre de la commission parlementaire. Une séance aura suffi pour s'accorder sur l'importance de concrétiser ce projet dont les prémices datent de 2005, ce dernier ayant déjà fait l'objet d'informations préalables. Mieux vaut en effet saisir le train pendant qu'il roule (encore); tergiverser pourrait mettre à quai définitivement la réalisation de cet ouvrage.

Pour notre groupe, cette nouvelle gare répond aux besoins suivants :

- Permettre un accès facilité à un pôle de développement communal/régional stratégique au cœur de la Métropole horlogère. Le périmètre concerné par la réouverture de cette halte ferroviaire comprend le nouveau quartier de l'ancienne scierie des Éplatures, un centre scolaire (le collège des Forges), le nouvel immeuble pour

personnes âgées sur le site de l'ancien temple, l'ancienne usine électrique, la clinique Volta, les entrepôts Coop qui vont se reconverter, les anciens abattoirs dont la requalification est en cours. Et bien sûr un important parc de logements appelé à évoluer dans les prochaines années.

- Concrètement, les perspectives de développement de ce périmètre sont estimées à 6'000 habitants et 2'500 emplois. Y rouvrir une gare fait donc totalement sens.
- Cette halte ferroviaire ajoutera une desserte de proximité sur la ligne Le Locle — La Chaux-de-Fonds — Neuchâtel (sans citer les connexions vers le reste de la Suisse et la France voisine) dont la fréquentation est forte avec des perspectives ambitieuses de développement dans le cadre de Mobilité 2030.
- Cette halte offrira une accessibilité renforcée au nouveau quartier dont le bassin d'emploi déjà important offre un potentiel de développement marqué. Relevons aussi que cette zone est pressentie pour accueillir un des pôles de l'administration cantonale.
- Enfin, offrir une alternative crédible à la mobilité individuelle.

En clair, il s'agit pour le groupe socialiste d'une infrastructure structurante qui représente un investissement opportun pour notre canton, investissement que nous soutiendrons avec enthousiasme.

Le coût de cette nouvelle infrastructure, 8,5 millions de francs, est élevé. Le détail de l'investissement nuance quelque peu cette affirmation car près de 70 % du montant concernent des éléments d'ordre technique et sécuritaire qui ne font l'objet d'aucune contestation (modification des passages à niveau en Est et Ouest de la future gare et l'installation d'un bloc de sécurité). Ce dernier

élément permettra de maintenir la cadence à la $\frac{1}{2}$ heure introduite en 2016 sur cet axe ce qui, aux yeux du groupe socialiste, est une nécessité. Sans faire des comparaisons hâtives, en traitant le projet dont nous discutons maintenant, il faut garder en tête le coût annuel d'entretien et de réalisation d'infrastructures routières qui dépasse largement la demande de crédit d'investissement qui nous est soumise.

Notre groupe regrette, mais comprend, que le financement de la Confédération ne puisse pas être renégocié. Au même titre que nous saluons l'implication financière importante de la Ville de La Chaux-de-Fonds dont les Autorités ont présenté un rapport détaillé mettant parfaitement en lumière les enjeux du projet.

Enfin, il nous semble que ce vote, à la majorité des 3/5^e de notre parlement, est aussi un signal important envers la Confédération et ses services notamment dans la perspective du développement ambitieux qu'entend concrétiser notre canton dans le cadre de Mobilité 2030. Un vote clair ne pourra que conforter notre position en vue du message du Conseil fédéral quant aux projets retenus dans PRODES 2030/2035, message attendu pour la fin du mois de novembre 2018.

En conclusion, nous sommes devant un projet qui, depuis 2011, a certes pris l'ascenseur en termes de coûts mais aussi en termes d'offres pour la population, les acteurs économiques et les entreprises ! Car l'attractivité d'une région ne passe pas uniquement par une réforme fiscale mais aussi, davantage peut-être de notre point de vue, par des projets, bien réfléchis et qui profiteront à toutes et tous !

Nous resterons attentifs à la réalisation des infrastructures annexes relatives à la mobilité douce qui rendront cette nouvelle halte

ferroviaire très compétitive, soit l'implémentation d'un parc & ride, des connexions efficaces aux lignes de bus urbaines de La Chaux-de-Fonds ainsi que des accès piétonniers repensés et sécurisés. Ça c'est de la musique d'avenir mais en bonne cohérence avec notre vision de la mobilité nous serons là pour le rappeler au besoin.

Vous l'aurez compris, le groupe socialiste soutiendra unanimement le rapport 18.027, le décret d'engagement financier de 8,5 millions de francs et remercie les services cantonaux et communaux qui ont travaillé en bonne intelligence à l'élaboration de ce projet attendu du groupe socialiste.

Merci de votre attention.

Pour le groupe socialiste,
Laurent Duding